



Formation de formateur prévention des risques liés à l'activité physique secteur Industrie Bâtiment et Commerce IBC

Public

Toute personne désirant devenir formateur au sein de l'entreprise ou dans un organisme de formation

Pré requis

Autoformation INRS en ligne « Acquérir les bases en prévention des risques professionnels ».

100% de réussite



Objectifs

Cette formation porte sur 2 domaines de compétences :

- Capacité à accompagner l'entreprise à la réalisation et à l'animation du projet de formation – action PRAP intégré à la démarche de prévention au sein de l'entreprise
- Capacités pédagogiques et techniques d'assurer la formation PRAP et le maintien et actualisation des compétences des salariés qui ont suivi la formation.

Modalités d'animation

Documents et supports de formation projetés.
Exposés théoriques et pratiques.

Support

Cette formation est basée sur les documents de l'INRS.
Doc réf PRAP V9-26/01/2021

Validation

Cette formation sera validée par :

- Evaluations continues
- 2 épreuves certificatives conformément au référentiel PRAP INRS.

La certificat de formateur PRAP est valide 36mois et est soumis à un maintien et actualisation des compétences (MAC) de 21 heures.

Contenu

- Méthodologie de projet
- Place de l'activité physique dans l'activité de travail
- Risques d'atteintes à la santé
- Outils de détection des situations de travail
- Conception, organisation d'une formation – action PRAP
- Animation et évaluation d'une action de formation PRAP.

Accessibilité



Durée

70h de formation
Réparties sur 3 semaines
non consécutives



Effectif

4 à 10 stagiaires



Tarif

A partir de 1790€ HT



Formateur

Formateur de formateur
certifié par l'INRS



Agenda intra

voir : www.a2s-conseil.fr



Notre centre et nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.
L'accès aux formations techniques fera l'objet d'une analyse avec notre référent.

Contactez-nous

03.28.48.53.38

contact@a2s-conseil.fr